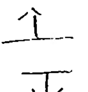
duisirent au noviciat. Mais ce petit fait ne dénote-t-il pas une grande vertu chez notre Frère: la franchise? Pourquoi se rendit-il au noviciat? Pour tenir sa promesse faite à un prêtre. Dieu le récompensa de cette fidélité à la parole donnée en le faisant religieux et en lui apportant la joie de voir son frère entrer également en religion après qu'il eut assisté à ses premiers voeux. L'affection qu'il portait à son frère, Eugène, religieux oblat comme lui, qui avait souvent partagé ses travaux et ses fatigues, était bien connue, et réciproque. Ils aimaient se trouver ensemble à la tâche. De sa longue vie, le Frère Adolphe Gauthier tira également une sagesse simple et profonde que les théologiens et les directeurs d'âmes appréciaient hautement. Il fut l'un de ces humbles qui n'ont peut-être pas brillé beaucoup sur la terre, mais dont la vie a été bien remplie et dont Dieu saura récompenser tous les mérites. Pour tous, il est demeuré un beau modèle.

Une petite pierre tombale marque l'emplacement où le Frère repose. Elle nous rappelle ses vertus, et nous suggère de prier pour le repos de son âme. R.I.P.



* * *

Vers la gloire des Autels:

Notre humble Frère ANTOINE, O.M.I.
(1866-1947)

Bien que sa cause soit introduite et qu'une biografie assez complète ait été publiée au Canada par le R. P. Breton, ancien Rédacteur à « La Survivance », beaucoup des nôtres liront volontiers la belle notice du bon Frère Antoine Kowalczyk, O.M.I., donnant en résumé quelques traits essentiels de son hum-

ble mais si belle et si fructueuse carrière de Frère Coadjuteur.

Antoine, fils d'Ignace Kowalczvk et de Lucie Zuraszek, naquit en Pologne, le 4 juin 1866, à Dzierzanow, dans le diocèse de Poznan. Ses parents étaient profondément chrétiens et de tout point respectables, mais d'une pauvreté telle qu'ils ne purent procurer qu'une sommaire éducation à leurs enfants. Aussi, dès son enfance, Antoine dut-il s'astreindre à les aider de son mieux.

L'Appel.

A l'âge de dix-huit ans, il commença le dur métier de forgeron. Une fois son apprentissage terminé, il vint demander de l'ouvrage dans un arsenal militaire d'Allemagne; il y travailla pendant quatre années, au milieu de gens sans foi ni loi. Les blasphèmes continuels qu'il entendait à longueur de journée finirent par l'obséder et l'obligeaient à une lutte incessante pour en détourner son esprit. Un jour, outré de ce commerce intolérable aveo des forcenés, il tomba à genoux en s'écriant: « Mon Dieu, je crois que vous êtes au ciel ». Au même instant, il ressentit dans les yeux une douleur cuisante, intolérable. Comme St Paul, le Seigneur le terrassait d'un violent mal d'yeux pour l'amener mieux encore à Lui et en faire son apôtre.

Poussé par la véhémence de la douleur, il se hâta vers la clinique voisine. Or, l'oculiste ne le soulagea guère. De là, il se rendit à l'église la plus proche pour y faire un chemin de choix. A la sixième station, ému jusqu'aux larmes en contemplant la Sainte Face de son bon Maître souillée de sang, de crachats et de poussière et en admirant le courage de cette femme qui brava les risées des Juifs pour essuyer son visage, il s'écria: « Par les mérites de Sainte Véronique, guerissez-moi, Seigneur ». A l'instant le mal d'yeux disparut; il promit alors de quitter aussi-

tôt l'infernale galère d'un monde où Dieu était si horriblement bafoué, blasphémé.

Deux semaines plus tard, il se mettait en route pour Cologne. Chemin faisant, il fit la rencontre d'un brave ouvrier qui lui conseilla, puisqu'il passait par cette ville, d'aller faire une prière au tombeau d'un saint prêtre qui avait passé sa vie à faire du bien aux ouvriers et qui continuait à les aider même après sa mort. Il suivit ce conseil et fit le pieux pèlerinage. Pendant qu'il priait auprès de ce tombeau, il ressentit le désir de se consacrer entièrement à Dieu. En même temps il entendit une voix qui lui disait très clairement: Va-t-en à Mulheim-sur-le-Rhin. C'était une ville industrielle qui, à cette époque, comptait trente-et-un mille habitants. L'ordre était pressant; il obéit sans tergiverser.

C'est là que le bon Dieu lui réservait une des plus grandes grâces de sa vie. Il trouva logis chez une famille foncièrement chrétienne dont le fils aîné étudiant au juniorat des Oblats, près Fauquemont. Le nouvel arrivé y fut choyé comme un enfant de la famille. Chaque matin on le réveillait à 5 heures pour lui permettre d'accompagner ses bienfaiteurs à la messe, et chaque dimanche il faisait, avec eux, une visite à quelque sanctuaire. Pendant les dix-huit mois qu'il passa dans ce milieu exemplaire, il trouva toute tracée la voie de piété et de charité qu'il désirait suivre pour aller à Jésus par Marie.

Initiation à la Vie Religieuse.

Lorsque le jeune Kowalczyk eut obtenu de son parents l'autorisation déentrer dans une communauté religieuse, Madame Prummenbaum, sa bienfaitrice, se chargea de faire en son nom les premières démarches en vue de son admission au noviciat de St Gerlach. Ayant reçu une réponse favorable, Antoine quitta ses chers protecteurs au commencement

de septembre 1891, leur vouant une reconnaissance sans bornes.

Dès l'arrivée, le maître des novices, comme il était de son devoir, le reçut un peu sèchement. « Pourquoi venez-vous ici? » lui demanda-t-il. « N'avez-vous donc plus d'ouvrage? » — « Oh non, répondit-il. J'avais beaucoup de travail; mais ma bienfaitrice m'a dit qu'en devenant religieux, je pourrais mieux aimer le bon Dieu et servir les missionnaires ». « Eh bien! si c'est pour cela que vous venez, vous pouvez entrer et commencer la retraite d'admission ».

Il prit l'habit religieux le premier jour d'octobre 1891 et prononça ses premiers voeux un an et un jour plus tard, suivant la coutume. Aussitôt après, il fut envoyé au juniorat St-Charles (près Fauquemont) où il passa les quatre premières années de sa vie religieuse. C'est là qu'il émit ses voeux de cinq ans, le 26 octobre 1893.

Vers les missions étrangères.

Après quatre ans de dévouement au juniorat St-Charles, le Frère Antoine reçut une obédience pour l'Afrique du Sud. Sa valise était prête et les derniers préparatifs achevés, quand on vint lui annoncer qu'il n'était pas digne de ce choix.

La raison de ce contre-ordre était toute autre. Durant sa visite au vicariat de Saint-Albert, le T. R. P. Louis Soullier avait été mis au courant des embarras où se trouvait depuis plusieurs années la vieille mission du Lac la Biche. Elle possédait depuis longtemps une scierie et un moulin à farine établis sur le bord d'un étang naturel endigué par une colonie de castors. Mais plusieurs années de sécheresse avaient tellement abaissé le niveau de cette pièce d'eau que la grande roue à palettes ne pouvait plus tourner. Les travaux gigantesques entrepris pour ramener l'eau au moulin furent bien infructueux. Le P. Henri Grandin dut se résigner, en 1895, à deman-

der à la vapeur la force motrice nécessaire. Alors, il s'adressa au Supérieur Général pour lui demander un frère mécanicien. Le choix tomba sur le frère Antoine. Il arriva au Lac la Biche en 1896.

Une grande épreuve.

L'année suivante, l'administration vicariale et diocésaine de St-Albert décida de transférer l'établissement du Lac la Biche à Saddle-Lake où devait se bâtir un grand pensionnat pour les enfants indiens. Comme il fallait beaucoup de matériaux pour l'exécution de ce projet, la scierie mécanique du Lac La Biche fonctionnait à plein rendement. « Le 15 juillet, lit-on dans le Codex, c'était la Saint-Henri, fête de notre supérieur, le P. Henri Grandin. Tous étaient dans la joie, quoique chacun fût à son affaire. Vers trois heures de l'après-midi, on vint chercher le Père supérieur. Un grave accident a eu lieu; le cher frère Kowalczyk a eu le bras cassé et abîmé par la machine à vapeur. Le P. Grandin part immédiatement chercher le docteur qui doit être au Lac la Selle. La blessure de notre malade est aussi bien qu'elle peut l'être, grâce aux soins intelligents et dévoués des Soeurs Grises, et surtout de Sr Marie venue providentiellement passer ses vacances au Lac la Biche. Le Frère, ayant relativement perdu peu de sang, reste fort dans son malheur.

Le P. Grandin ayant trouvé le Dr Aylen sur sa route, arriva au Lac la Biche le 17, à trois heures du matin. Le médecin, pressé par ses autres obligations, se hâta de faire un pansement et partit dans la matinée, disant que le blessé devait être transporté d'urgence à l'hôpital d'Edmonton. En conséquence, le P. Grandin, et les trois religieuses de St-Albert accompagnèrent le blessé jusqu'à Edmonton. Ils n'y arrivèrent que le mercredi 21 juillet, six jours après l'accident.

Malgré tous les soins, la chaleur de l'été avait

développé la gangrène dans la plaie, l'opération devenait urgente. Mgr Legal note dans son journal à la date du 22 juillet: « L'amputation a eu lieu ce matin entre dix heures et midi. Tout s'est bien passé, paraît-il ». Le surlendemain il vint voir le blessé pour la première fois: « Il est réellement tel qu'on me l'a dépeint. un excellent religieux. pieux et fervent. Il paraît qu'hier dans l'après-midi, on a eu des craintes sérieuses. La température du malade augmentait d'une manière inquiétante. Ce matin il est beaucoup mieux. La pluie a pris dans l'après-midi et nous a retardés. J'ai pu assister ainsi au premier pansement après l'amputation. Tout a bonne apparence ».

Le pauvre estropié supportait ses souffrances sans se plaindre; toutefois il était inconsolable et versait d'abondantes larmes à la pensée que son infirmité allait le rendre inutile à la Congrégation et que par suite elle ne l'admettrait pas aux voeux perpétuels. Mgr Legal le consola en lui rappelant qu'une bonne mère a toujours un amour plus grand pour son enfant infirme que pour ses frères plus robustes.

A la Colonie de St-Paul-des-Mètis

A cette époque, le R. P. Albert Lacombe, « l'Homme au Grand Coeur » avait entrepris l'Oeuvre de la Rédemption des Métis en faveur d'un grand nombre de familles qui vivaient dans la pauvreté et une oisiveté dangereuse dans les environs des villes et des bourgades. Le gouvernement lui concéda un vaste territoire pour y établir sa colonie et le R. P. A. Therrien fut chargé par lui de l'organiser. Celui-ci y transporta la scierie et le moulin à farine devenus inutiles à la mission abandonnée du Lac la Biche. Quatre Frères lui furent accordés. Lorsque le Frère Antoine eut terminé sa convalescence à Edmonton, il fut invité par son Supérieur à se joindre à eux. Il arriva à St-Paul-des-Métis le 28 octobre 1847. Malgré son infirmité, il garda la direction des machines, avec l'aide d'un certain M. Brassard.

Bientôt après, on lui adjoignit en plus le soin de la porcherie; et, nous dit le chroniqueur, « grâce à ses soins éclairés, la porcherie fournissait, bon an mal an, du lard en abondance ».

Oblation Perpétuelle.

Au mois d'octobre 1898, le terme de ses voeux temporels allait échoir. Avec quelle sainte impatience il attendait l'autorisation de se consacrer de nouveau à Dieu sans réserve et sans retour et d'appartenir pour toujours à la Congrégation qu'il avait tant aimée, dû-il toute sa vie rester dans les emplois les plus humbles! Aussi comprend-on l'excès de sa joie et de sa reconnaissance quand il apprit que le conseil vicarial (du 17 août 1898) l'avait admis à prononcer ses voeux perpétuels. Toutefois, en vue de lui ménager une meilleure préparation et rendre cet acte plus solennel, il avait été décidé que son oblation n'aurait lieu qu'à la fin de la retraite annuelle de St-Albert.

Le mardi 17 janvier 1899 eut lieu la clôture de la retraite qui avait été suivie par quarante-quatre religieux et trois prêtres séculiers. « Je célébrai la messe de communauté à six heures et demi, raconte Mgr Legal, vicaire des missions. Comme il y a une oblation perpétuelle, j'entonne le "Veni Creator" avec verset et oraison. C'est une messe basse, mais pour lui donner plus de solennité on met la mitre au lavabo, etc. Au moment de la communion, devant l'hostie, le frère Kowalczvk (Antoine) prononce en français la formule des voeux perpétuels. Il lit suffisamment bien. Le P. Mérer fait office de Père Maître et l'assiste. Après avoir récité les prières usuelles après la messe, je bénis la croix et le scapulaire et les remets au Frère ainsi que le livre de règles. Puis, exposition du T. S. Sacrement ».

Obéissance à toute épreuve.

De retour à la colonie métisse, le bon frère Antoine reprit sa charge de la porcherie avec la même

joie et la même bonne volonté que si on lui avait confié la garde des trésors du roi. Pour lui, sa conduite envers ses supérieurs se résumait en deux mots: « Vous, dire et moi, faire ».

Cependant durant l'année 1904, cette obéissance aveugle fut sérieusement mise à l'épreuve. L'été précédent, la grêle avait détruit toute la récolte de la mission. « Le printemps suivant, raconte le P. Thérien, nous n'avions pas de grain pour soigner nos « habillés de soie » qui étaient au nombre d'environ cent cinquante. Un soir, le frère Antoine, en charge des pourceaux, me dit: « Mon Père, nous n'avons plus de grain pour soigner nos bêtes. Qu'allons-nous faire? » — « Qu'allons-nous faire? lui dis-je, mais simplement lâcher nos animaux dans la prairie, car il y a de l'herbe en quantité près du lac ». Je disais cela pour badiner, car j'avais un autre plan que je me proposais d'exécuter. Pour le Frère un ordre était un ordre; il fallait à tout prix l'exécuter. Le troupeau fut conduit sur le bord du lac et le Frère Antoine, à l'insu de tous, passa la nuit à le surveiller.

« Le lendemain, après la messe, continue le narrateur, le Frère Némoz vint me dire: "Mon Père, où est le Frère Antoine? Il n'était pas à la messe ce matin" — "Est-il malade? lui dis-je. Allez donc voir dans sa chambre". — "Il n'y est pas; j'en reviens". — "Mais, où peut-il donc être?". — "Mon Père, me dit le F. Némoz, je crois que le Frère vous a obéi à la lettre et doit être sur le bord du lac à surveiller ses cochons, car avec lui, il n'y a pas à badiner". Je lui aurais dit de se jeter dans le puits; incontinent, il s'y serait jeté. J'envoyai un petit garçon au lac pour lui dire de s'en venir avec son troupeau. Il trouva en effet le Frère faisant manger l'herbe à ses bêtes; mais il ne veut pas revenir à moins d'un ordre de son supérieur. Alors j'envoie le Frère Némoz qui le ramène avec ses cent cinquante cochons qui le suivent à la queue-leu-leu sans se faire prier ».

Ce même printemps on avait semé un champ de navette pour remplacer le grain qui faisait défaut. A la fin de l'été, la navette était prête à être mangée; mais pour y arriver il fallait traverser un champ d'avoine presque mûre. « J'attendais dit le P. Thérien, que cette avoine fût coupée avant de lâcher les cochons dans la navette. Mais, comme ça pressait et que nous n'étions pas prêts à couper l'avoine, je me dis: Après tout, cette avoine est destinée aux cochons; alors lâchons-les », quoique convaincu que cette bande ne passerait pas sans s'y arrêter, car il n'y avait qu'un sentier de deux pieds de large qui traversait le champ pour arriver au champ de navette. Or, un matin, je dis le plus sérieusement du monde: « Frère Antoine, vous allez conduire vos cochons dans le champ de navette. Vous suivrez le petit sentier qui traverse le champ d'avoine. Mais, prenez garde. Je n'entends pas que vos animaux s'arrêtent en chemin pour toucher à l'avoine ". — " Mais, c'est impossible, mon Père ". — " Impossible? lui dis-je; ce mot n'est pas français. Allez ". Alors le Frère de partir avec ses cent cinquant cochons affamés qui le suivent à la queue-leu-leu. Nous étions là, les hommes engagés, les Soeurs, les Métis en bon nombre: tous nous attendions à voir les cochons se lancer à la débandade dans le champ d'avoine malgré les cris du Frère.

« Arrivé à la clôture qui encercle le champ d'avoine, le Frère ouvre la barrière et prend l'étroit sentier. Les bêtes, à la vue de l'avoine attrayante, s'arrêtent, semblent se consulter et se demander si elles doivent suivre leur guide. Un moment d'arrêt. Et tous nous disions: « Ça y est. Les bêtes vont se débander et s'éparpiller ". Le Frère, comme assuré de leur loyauté, avance dans le sentier, répétant son cri d'appel bien connu: " Kou, Kou, Kou ". Alors, un moment indécises et violemment tentées, elles se décident à le suivre, l'une après l'autre, dans l'étroit sentier sans dévier d'un pas et traversent le beau champ d'avoine sans qu'un épi fut touché ».

N'est-pas digne des « Fioretti » de St François?

L'année suivante, le 16 janvier, à une heure du matin, un incendie dû à la malveillance détruisit le beau pensionnat de la colonie. « Quand la petite cloche, descendit de son clocher en sonnant d'un dernier tintement, écrit le P. Thérien, je ne pus m'empêcher de dire aux Pères et aux Frères qui m'entouraient: "C'est le glas de la colonie qui se fait entendre". L'agonie dura encore quelques années; mais en 1910, une colonie de Canadiens-Français renaissait de ses cendres pleine de vigueur et d'avenir.

Le Frère Antoine resta peu de temps après l'arrivée de ces premiers colons; une autre oeuvre naissante l'appelait l'année suivante.

Au Juniorat St-Jean l'Apôtre.

Au mois de juin 1911, le juniorat des Oblats de St-Albert, après quelques années d'essai, s'établissait définitivement à Edmonton-Sud, connu alors sous le nom de Strathcona, et était béni le 27 décembre suivant par Mgr Legal. C'est à cette époque que le Frère Antoine y entra pour s'occuper des diverses machines de la buanderie et du chauffage central, ainsi que de mille autres petites fonctions. Présent au début de l'oeuvre, le bon Frère finit par s'identifier avec elle. Il concourut puissamment à la formation des jeunes par sa régularité, sa persévérance, ses bons conseils et aussi par le précieux secours de ses prières et de ses pénitences qu'il tenait si discrètement cachées. Sa dévotion envers la Sainte Vierge était des plus touchantes. Dans le but d'entretenir continuellement des veilleuses à son autel, il ne craignait pas d'importuner les visiteurs en réclamant une petite obole. Un jour vint où ses supérieurs lui défendirent ce quémandage que quelques-uns trouvaient outré; il obéit sans réplique, mais il était tout heureux quand quelqu'un lui offrait quelques sous pour le luminaire de sa Bonne Mère, en se recommandant à ses prières.

Sa chère Pologne.

Sa piété et sa régularité exemplaires faillirent, un jour, l'enlever au juniorat qu'il chérissait tant. Le 27 mai 1925, la province oblate de Pologne était fondée. Quelques mois plus tard, le nouveau provincial qui n'ignorait rien des merveilleuses qualités du Frère Antoine, tenta d'en faire bénéficier son noviciat de Frères convers. « Vu l'âge et les infirmités du Frère (il a 59 ans et a perdu une main), nous ne comptons pas sur le travail de ce Frère, mais surtout sur sa prière et sur l'influence qu'il pourrait exercer sur nos jeunes Frères par sa piété et son attachement à sa vocation et à la Congrégation. Il aurait aussi l'occasion de voir sa famille après 30 années d'absence dans les missions du Nord-Ouest. Le Frère ne demandera pas lui-même son changement, mais le Père Général dit qu'il serait content d'être transféré en Pologne... Nous serions heureux de le recevoir; mais nous ne nous croyons pas le droit d'insister ». Ainsi écrivait le Provincial de Pologne à celui d'Alberta. Ce dernier (sachant qu'il possédait un précieux trésor) n'était pas d'humeur à l'aliéner en faveur d'autrui. Du reste le F. Antoine affectionnait tellement son juniorat, qu'il était à peine croyable qu'il s'en séparât sans un violent brisement de coeur.

Certes, il aimait passionnément sa Pologne. Il répétait souvent qu'on ne lui arracherait jamais son coeur de Polonais. Il était joyeux quand il la croyait prospère; il souffrait amèrement de la savoir martyre. Mais il en avait fait le sacrifice une bonne fois et pour toujours. Quant à la dette qu'il lui devait, il l'acquittait par ses prières continuelles et ses sacrifices quotidiens. Il restera donc à son poste de dévoûment jusqu'à la mort.

Dernier sacrifice.

Le 3 juillet 1947, le Frère Antoine était tout heureux de se joindre aux autres Frères de la Province

pour participer aux exercices de la retraite annuelle de St-Albert. Il ne se doutait guère que c'était pour la dernière fois; mais sa vie édifiante le tenait tout disposé aux dernières grâces que Dieu lui tenait encore en réserve. Il la commença comme si c'était la dernière.

Le dimanche 6 juillet on s'aperçut de son absence au réfectoire: on alla à sa cellule pour s'enquérir de la raison de son absence. Il s'y trouvait, en effet. Mais, dans quel état! Il était étendu sur sa couchette, à demi paralysé et impuissant à proférer un seul mot. Il fut transféré d'urgence à l'hôpital des Soeurs Grises d'Edmonton. Bientôt la paralysie se doubla d'une pneumonie. Le P. Amédée Nadeau, supérieur interimaire du juniorat St-Jean, lui administra les derniers sacrement. Le 10 juillet, il s'éteignit doucement sans avoir un instant recouvré l'usage de la parole.

Le service funèbre eut lieu dans la chapelle du juniorat, le 14 juillet à 10 heures du matin. Beaucoup de ceux qui avaient eu le bonheur de bénéficier de ses prières et de s'édifier de sa conduite exemplaire s'y trouvaient réunis. Malheureusement le temps des vacances priva la plupart des junioristes de la consolation d'assister à ses obsèques.

La sépulture eut lieu au cimetière de St-Albert. Il y rejoignit tant de Pères et de Frères qu'il avait lui-même accompagnés jusqu'à ce lieu de repos.

R. I. P.

